



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à la déclaration d'intérêt général (DIG) et comportant un dossier de déclaration portant sur les installations, ouvrages, travaux et activités (IOTA) concernant le plan pluriannuel de gestion des cours d'eau du bassin versant des lacs du Born.

Demander : SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DES LACS DU BORN
Représentée par Monsieur Jean-Richard SAINT-JOURS
29, rue Léopold Darmuzey
40 160 PARENTIS-EN-BORN

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la communauté de communes des Grands Lacs, siège de l'enquête publique, et en mairies de Biscarrosse, Labouheyre et Mimizan, durant 33 jours consécutifs, **du vendredi 15 avril 2022 à 09h00 au mardi 17 mai 2022 à 17h00.**

La préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté de déclaration d'intérêt général qui fera également office de récépissé de déclaration concernant le plan pluriannuel de gestion des cours d'eau du bassin versant des lacs du Born, sur le territoire des seize communes dont la liste est répertoriée en annexe de l'arrêté.

Monsieur Dominique Thiriet été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision n° E22000016 /64 de la présidente du tribunal administratif de Pau du 16 février 2022.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment le résumé non technique, l'étude d'incidence, le dossier de déclaration d'intérêt général et le dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau :

- sur support papier :
 - à la communauté de communes des Grands Lacs, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 ;
 - à la mairie de Biscarrosse aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 ;
 - à la mairie de Labouheyre aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 ;
 - à la mairie de Mimizan aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du lundi au jeudi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ;

- sur un poste informatique : à la communauté de communes des Grands Lacs, siège de l'enquête publique, et en mairies de Biscarrosse, Labouheyre et Mimizan aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- sur le site internet des services de l'État dans les Landes : à l'adresse suivante www.land.es.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications – Publications légales – Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, **du vendredi 15 avril 2022 à 09h00 au mardi 17 mai 2022 à 17h00 inclus**, être :

- consignées par écrit sur les registres d'enquête ouverts à cet effet à la communauté de communes des Grands Lacs, siège de l'enquête publique, et en mairies de Biscarrosse, Labouheyre et Mimizan aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux ;
- envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la communauté de communes des Grands Lacs, siège de l'enquête publique – 29, avenue Léopold Darmuzey – 40 160 PARENTIS-EN-BORN ;
- transmises par courriel à pref-amenagement@land.es.gouv.fr **avant le mardi 17 mai 2022 à 17h00**. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur (EP PPG Bassin versant lacs du Born) ».

Monsieur Dominique Thiriet se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les conditions suivantes :

Mairies	Permanences
Communauté de communes des Grands Lacs	Vendredi 15 avril 2022 de 09h00 à 12h00
Mairie de BISCARROSSE	Mardi 19 avril 2022 de 09h00 à 12h00
Mairie de LABOUHEYRE	Jeudi 21 avril de 09h00 à 12h00
Mairie de MIMIZAN	Mardi 26 avril 2022 de 13h30 à 16h30
Mairie de LABOUHEYRE	Lundi 2 mai 2022 de 13h00 à 17h00
Mairie de MIMIZAN	Mardi 10 mai 2022 de 09h00 à 12h00
Mairie de BISCARROSSE	Vendredi 13 mai 2022 de 14h00 à 17h00
Communauté de communes des Grands Lacs	Mardi 17 mai 2022 de 14h00 à 17h00

Toutes informations sur la dite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage, Syndicat mixte du bassin versant des lacs du Born, représenté par Monsieur Jean-Richard SAINT-JOURS – 29, rue Léopold Darmuzey – 40 160 PARENTIS-EN-BORN – 06 46 90 27 69 – technicien-rivieres@smbvlb.fr .

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la communauté de communes des Grands Lacs, siège de l'enquête publique, à la direction départementale des territoires et de la mer des Landes – service police de l'eau et des milieux aquatiques (SPEMA) (05 58 51 30 42) et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Le secrétaire général



Daniel FERMON

